



SOCIETE DE TIR DE CHATEAUROUX

Association loi 1901. Déclarée à la Préfecture de l'Indre sous le n°171 le 22 juillet 1947

SIRET : 77518794100056 SIREN : 775187941. Association agréée par le ministère de la jeunesse et des sports sous le n°7104le
1^{er} mars 1950. Affiliée à la FEDERATION FRANCAISE DE TIR sous le n° 07 36 251. Siège social : 76, rue Raoul ADAM 36000
CHATEAUROUX Tél :07 61 45 47 77. Adresse mail : stchx36@gmail.com. Site internet : www.societe-tir-chateauroux.com

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ELECTIVE

Dimanche 8 septembre 2024

Salle de réunion du stand R. PERROCHON

Début de séance : 9h30

Nombre de membres présents : 35

Nombre de membres représentés : 11

Total : 46

Nombre de membres validés au 08/09/2024 : 104

Nombre de membres appelés à voter : 93

Quorum 1/6 des membres validés : 16 Quorum atteint.

Le quorum étant atteint le Président Patrick MOUROUX indique que l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR

9 h00 - Accueil des invités et des sociétaires

. 9h30 - Ouverture de l'Assemblée Générale

. Mot de bienvenue du Président

. Appel des membres et vérification des pouvoirs

. Approbation du procès-verbal de l'AG du 4 septembre 2023

. Rapport moral par le Président

. Rapport d'activités par le secrétaire

. Rapport de la saison sportive 2023-2024

. Rapport financier du trésorier

- . Rapport des vérificateurs aux comptes
- . Renouvellement du mandat des candidats au Comité Directeur
- . Election des membres du bureau
- . Représentation au Comité de Tir de l'Indre
- . Vote des différents rapports
- . Renouvellement du mandat des vérificateurs aux comptes
- . **Intervention des invités - partenaires**
- . Présentation par le Président des actions à mener pour la saison 2024-2025
- . Présentation des tarifs des cotisations club et des licences pour la saison 2024-2025
- . Présentation du budget prévisionnel 2024-2025 par le trésorier
- . Vote des tarifs et du budget prévisionnel
- . Questions diverses
- . Mot de clôture du président et Vin d'honneur.

Début de l'Assemblée Générale Ordinaires à 9 heures et 45 minutes, après l'appel des sociétaires et comptage des pouvoirs.

Le Président, Patrick MOUROUX, confirme le nombre de présents et le nombre de pouvoir.

Conformément aux statuts de l'association, le quorum est atteint. L'Assemblée Générale Ordinaire peut ainsi avoir lieu. Le président remercie les membres présents d'être venus à cette Assemblée Générale.

Approbaton du P V de l'AG du 27 août 2023

Sur demande du Président, et aucune observation n'ayant été formulée, le PV de l'A.G du 27 aout 2023, publié sur le site de la Société, est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT MORAL DE LA SAISON 2023-2024 par le président Patrick MOUROUX.

Chers amis

L'événement le plus marquant de cette saison qui s'achève a été sans aucun doute les épreuves Olympiques de tir sportif qui se sont déroulées au CNTS. J'espère qu'un certain d'entre vous ont pu assister à quelques épreuves et que vous avez pris plaisir à voir performer tous ces athlètes. Grâce aux Médaillés olympiques et paralympiques le tir sportif a gagné en visibilité aux yeux du grand public, et j'espère ainsi que bon nombre d'indiens voudrons découvrir et pratiquer notre sport.

La STC par l'intermédiaire de quelques licenciés volontaires bénévoles Paris 2024, ainsi que pour Châteauroux Métropole, a contribué à son niveau à la réussite de cet événement. Je les remercie chaleureusement pour leur engagement.

Il convient de rappeler que nous sommes tous sous le régime du bénévolat, j'encourage tous les licenciés de notre club à donner un peu de leur temps dans la mesure de leur possibilité afin d'entretenir et embellir notre stand.

Et je n'oublie surtout pas les bénévoles (pas si nombreux, compte tenu du nombre de licenciés que nous sommes) qui durant toute cette saison, par leur travail, leur dévouement et leur présence nous ont permis de venir pratiquer notre sport dans les meilleures conditions qu'il soit.

Merci à vous

Sans les bénévoles, la STC n'existerait pas.

Venons-en, au bilan de cette saison.

Je ne vous donnerai pas tous les chiffres en détail, Christian notre secrétaire vous a résumé tout cela dans le livret qui vous a été remis, et les différents rapports sont votre disposition.

Le nombre de licenciés au nombre de 164 (28F/136 H) est en hausse de 19 % par rapport à la saison précédente. Nous espérons un effet post J.O., pour atteindre notre objectif de 200 licenciés et ainsi avoir une autosuffisance financière.

Coté finance, grâce à une gestion très rigoureuse, notre situation financière est saine, aucune dette à ce jour.

L'encadrement sportif du club est stable et nous allons continuer à former des encadrants. Deux licenciés Sébastien et Maxime sont intéressés pour devenir directeur de tir.

Les résultats sportifs

- Le nombre de participants, toutes compétitions confondues est en hausse,
- Les classements de nos compétiteurs sont meilleurs et ils se rapprochent des podiums.
- Avoir de bonnes infrastructures n'est pas suffisant, même si cela contribue à avoir de bons résultats, il faut également du temps, acquérir de l'expérience, de la confiance en soi et pouvoir se doter de matériel performant,
- Je crois en notre groupe de compétiteurs, nous avons de bons éléments et une excellente cohésion de groupe. J'encourage les licenciés (loisirs) qui réalisent de bons scores lors de leur venue au stand, à franchir le pas, en participant aux différents concours amicaux ou départementaux et de ce fait défendre haut et fort les couleurs de la STC.

Les travaux programmés cette saison sont en partie réalisés

- Finition de la clôture sur l'ensemble de notre terrain

- Réfection de l'installation électrique du club House
- Achat de deux pistolets pour l'école de tir
- Modernisation de notre site internet
- Achat de 5 cibles électroniques au 25 m
- Réalisation d'un vestiaire au 50 m (prévu à l'automne)
- L'achat de protection pour les cibles électroniques 50 m a été annulé et remplacé par

L'achat de nouveaux récupérateurs de plomb Eco trap au 10 m

Je vous en explique la raison :

Nous avons déjà un système de vidéosurveillance performant qui assure une excellente protection de la ciblirie au 50 m. En se dotant de ces récupérateurs au 10 m (100% du plomb est ainsi récupéré), la STC a voulu s'engager dans une démarche respectueuse de l'environnement, préserver la santé de ses licenciés et également se mettre en conformité vis à vis de la loi.

En effet une résolution législative du parlement européen de février 2024, prévoit une baisse drastique du seuil de pollution de l'air par le plomb. Comme vous le savez l'intoxication par le plomb peut conduire à des cancers. Tous les clubs de tir sont concernés, et l'ARS a déjà procédé à des fermetures administratives suite à cette loi.

Nous avons pris ce problème très au sérieux et rapidement trouvé une solution par l'intermédiaire d'une société française qui a mis au point ce procédé innovant. Nous sommes actuellement le premier stand du département à être équipé de ce système.

Vous l'aurez bien compris, la modernisation de nos installations n'est possible qu'avec l'appui des pouvoirs publics que je tiens à remercier.

La région Académique centre val de Loire, le conseil Départemental ainsi que la municipalité de Châteauroux Métropole avec qui nous entretenons des relations privilégiées.

Merci également à nos partenaires privés, le commerce alimentaire Bio Spirit, la société SMVB, les récompenses sportives J.M Saulnier et l'armurerie Bonnin.

Je terminerai en vous rappelant que durant cette saison, la STC a été très sollicitée. Je vous cite quelques faits de cet emploi du temps bien chargé

Le forum des associations

L'organisation de la coupe de L'Indre

Le Challenge Alain Danjoux

Les 2 concours des sociétés de L'Indre

Aide apportée à nos licenciés pour la mise en place du SIA

Séances d'initiation pour des jeunes de L'IME Chantemerle

Les journées de la semaine Olympique organisées par L'USEP (plaine des

sports)

Participation aux journées en attendant les jeux (Médiathèque)

Passage et relais de la flamme Olympique (stand tir laser place de République

en

Partenariat avec la FFtir)

Bénévolat pour les Jeux Olympiques.et Paralympiques.

Également la gestion de 120 tirs découvertes dans notre stand.

Comme vous pouvez le constater, nous ne sommes pas restés les bras croisés, personnellement je suis très satisfait de la saison écoulée et fier de l'équipe qui m'entoure. Encore merci à toutes et tous.

Merci de votre attention.

COMPTE RENDU D'ACTIVITES DE LA SAISON 2023-2024 par le **secrétaire Christian DEVAUX.**

Chers amis, Le compte rendu d'activités que je vais vous lire, fait état de toutes les tâches qui ont été accomplies pour que le club puisse normalement fonctionner et ensuite pour que la pratique de notre sport puisse se dérouler dans les meilleures conditions possibles.

Je rappelle que le fonctionnement du Club repose exclusivement sur des membres bénévoles qui acceptent de consacrer un peu de leur temps pour aider et participer aux organisations de toutes les manifestations, en particulier les concours et challenges, que nous organisons et/ou auxquelles nous participons à la demande de nos instances sportives de nos partenaires et du public, mais aussi à toutes les opérations de gros travaux et d'entretiens de nos installations dont je rappelle aussi que nous sommes entièrement propriétaires.

Cette saison c'est, en dehors des compétiteurs, 28 % des licenciés du club qui se sont investis une ou plusieurs fois dans la vie de la STC.

Je vais vous donner lecture de ce qui a été mené à bien durant cette saison sportive 2023-2024 :

Participation et Organisation de manifestations publiques :

- **Les 6 et 10 septembre 2023 FORUM DES ASSOCIATIONS** au parc de Belle-Isle – CHATEAUROUX
- **Les 29- 30 septembre et 1^{er} octobre 2023 COUPES DE L'INDRE** au stand. 226 engagements, Sociétés de l'Indre.
- **Le 16 octobre 2023 SEANCE DECOUVERTE TIR SPORTIF** pour 13 personnes de l'entreprise SMVB MAISONNIER au stand. (Animateurs : Gérard BASTARD, Patrick MOUROUX, François GRABOWSKI, Christian DEVAUX, Jérôme BABIN de LIGNAC, Frédéric RICHARD, de 18 h à 22 h
- **Le 23 octobre 2023 SEANCE DECOUVERTE TIR SPORTIF** pour 9 jeunes de l'IME Chantemerle ADPEP 36 au stand (animateurs ; Julie BEAUCOURT, Kevin DESRIER, Christian DEVAUX, Patrick MOUROUX, Patrick MARTIN). De 15 h à 17 h
- **Le 11 décembre 2023 SEANCE DECOUVERTE TIR SPORTIF** pour 19 personnes invitées par l'entreprise SMVB MAISONNIER au stand (Animateurs : Patrick MOUROUX, François GRABOWSKI, Jérôme BABIN DE LIGNAC, Patrick MARTIN, Gérard BASTARD). De 18 h à 22 h

- **Le 21 décembre 2023 SEANCE DECOUVERTE TIR SPORTIF** pour 11 personnes « ESPACE PARCS ET JARDINS » de la ville de Châteauroux au stand (Animateurs : Patrick MOUROUX, Jean-Paul BISIAUX et Jérôme BABIN DE LIGNAC). De 14 h à 17 h.
- **Le dimanche 14 janvier 2024 GALETTE DES ROIS** au stand. 51 personnes du club et famille + deux officiels Madame Florence PETIPEZ Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'Indre et Monsieur Denis MERIGOT maire adjoint responsable du service des sports Mairie de Châteauroux.
- **Les 3 et 4 février 2024 Challenge 10 m « Alain DANJOUX »** au stand. 97 engagements, 14 Sociétés dont 9 en dehors du département de l'Indre.
- **Les samedis 9 mars 2024, 30 mars 2024 et 27 avril 2024 organisation « journées en attendant les jeux »** qui se sont déroulées dans les locaux de la bibliothèque de Châteauroux en présence de deux représentants du CNTS. Participations des membres de la STC (Christian DEVAUX, Ophélie RAMBERT, Patrice CAMPAN, François MANCHON, Frédéric RICHARD).
- **Les 4 et 5 avril 2024** participations des membres de la STC (Patrick MOUROUX, Patrice et Roselyne CAMPAN) aux **journées de la semaine olympique et paralympique organisée par l'USEP.**
- **Les 13 et 14 avril 2024 concours des sociétés de tir de l'Indre** au stand. 118 tirs ; 10 sociétés.
- **Le 27 mai 2024 « relais de la flamme olympique » place de la république** participation des membres de la STC (Patrick MOUROUX, Kevin DESRIER, Ophélie RAMBERT, Christian DEVAUX) et des responsables du CNTS pour initier le public au tir sportif.
- **Les 29 et 30 juin 2024 CHALLENGE DES PRESIDENTS** au stand. 111 tirs. 14 Sociétés dont 8 extérieures au département de l'Indre.
- **Le 6 juillet 2024** séance de **DECOUVERTE DE TIR SPORTIF** pour 14 personnes au stand. (Animateurs : Patrick MOUROUX, Christian DEVAUX, Kevin DESRIER, Jérôme BABIN de LIGNAC, Jean-Paul KIEFFER, Gérard BASTARD, Patrick MARTIN).
- **Du 27 juillet 2024 au 5 août 2024 et du 28 août 2024 au 8 septembre 2024 ORGANISATION DES JEUX OLYMPIQUES** participation en qualité de bénévoles de 7 membres de la STC : Faustine DELZOR, Patrick MOUROUX, Christian DEVAUX, Patrice CAMPAN, Roselyne CAMPAN François MANCHON, Rachid EL MALKI,

Organisation administrative :

- Organisation de la présente Assemblée Générale
- Gestion des licences de la saison sportive 2023-2024
- Fabrication et distribution de badges nominatifs pour l'ensemble des adhérents
- Délivrance d'avis préalables,
- Création et renouvellement des carnets de tir,
- Relations avec le Comité de tir de l'Indre avec la ligue Régionale et la Fédération
- Inscriptions des nouveaux tireurs et leur intégration dans la Société,
- Gestion des stocks de consommables pour les tirs, (bouteilles d'air comprimé, cibles, porte-cibles, gommettes, munitions) etc...

- Saisie et suivi comptable des opérations bancaires,
- Relations avec la préfecture et les administrations,
- Gestion des demandes de renseignements,
- Communication via le site internet et via la messagerie,
- Préparation, envois et suivi des diverses demandes de subventions demandées auprès du Conseil Régional, du Conseil Départemental, de la municipalité de Châteauroux, de la ligue régionale de tir,
- Signature de d'une convention avec la police municipale de DEOLS
- Mise à disposition de créneaux horaires au stand R. PERROCHON pour la formation et l'entraînement des policiers municipaux de la ville de Châteauroux et pour deux policiers de la commune de Saint-Florent/cher ; de Saint Amand- Montrond, de Buzançais, Déols
- Organisation de réunions de travail, réunions du Bureau et réunions du Comité de Direction
- Réorganisation et gestion des entraînements 10, 25 et 50 m par la mise en place de créneaux horaires avec réservation obligatoire des postes de tir.
- Gestion tout au long de la saison des séances des tirs contrôlés destinées aux licenciés détenteurs et futurs détenteurs d'armes de poing.
- Inscription des engagements des compétiteurs aux divers championnats FFTir 10,25 et 50 m Départementaux, Régionaux et Nationaux,

Organisation technique :

- Entretien général du stand et de ses abords : tontes diverses, enlèvement des déchets (cartons, douilles.), entretien de la végétation,
- Refonte complète de notre site internet,
- Refonte de la plateforme de réservation des postes de tir,
- Création d'un logiciel de classements pour nos concours et challenges
- Préparations des salles et des pas de tir pour les événements, nettoyages divers et variés.
- Gestion de la quatrième tranche de travaux, recherches et consultation des entreprises, de financements et suivi des travaux (Cibles électroniques 10 et 50 m, Isolation phonique entre la salle de réception et le pas de tir 25 m, Pose de l'entourage (clôtures) du terrain.

Merci de votre attention

**COMPTE RENDU SPORTIF DE LA SAISON 2023-2024 par
le responsable du pôle compétitions et animateur
diplômé Kevin DESRIER.**

Les compétiteurs de la STC ont pris part cette saison à toutes les compétitions organisées par le Comité de Tir de l'Indre, par la Société de tir de Châteauroux et par la FFTir

1/ Les résultats obtenus lors du championnat des sociétés de tir de l'Indre ont donné les résultats suivants pour les compétiteurs :

18 podiums (6 titres, 8 secondes places et 4 troisièmes places) pour 22 participants classés.

2/ Les coupes de l'Indre qui se sont déroulées dans les installations de la STC les 29, 30 septembre et 1^{er} octobre 2023 se sont soldées par les résultats suivants pour les compétiteurs :

32 podiums (14 coupes, 13 secondes places et 5 troisièmes places) pour 60 engagements.

SAISON AUTOMNE-HIVER DES CHAMPIONNATS FFTIR

3/ Les championnats Départementaux pistolet et carabine 10 m se sont tenus les 11 -12 - 25 -26 novembre 2023 au stand de CHABRIS

11 podiums (3 ors, 4 argents, 4 bronzes pour 22 engagements avec 15 qualifications pour les championnats régionaux.

4/ Les championnats Régionaux pistolet et carabine 10 m se sont déroulés les 8,9,10 et 15,16,17 décembre 2023 au stand de FLEURY LES AUBRAIS.

2 Podiums (1 or, 1 bronze) pour 15 participations avec 6 qualifications pour les championnats de France.

5/ Les championnats de France pistolet et carabine 10 m se sont tenus du 12 au 17 février 2024 à TARBES.

Pas de podium obtenu pour les 6 qualifiés

6/ Les championnats Départementaux des Ecoles de tir (EDT) se sont déroulés le 25 mars 2024 au stand de CHABRIS.

3 podiums (1 argent, 2 bronzes) pour 3 engagements et 3 qualifications pour les championnats régionaux.

7/ Les championnats régionaux EDT pistolet et carabine 10 m se sont tenus du 15 au 16 avril 2024 aux stands de FLEURY LES AUBRAIS et de la SMOC.

1 Podium (1 argent) et 2 qualifications pour les championnats de France.

8/ Les championnats de France EDT pistolet et carabine 10 m se sont déroulés du 7 mai au 12 mai 2024 à CHALON EN CHAMPAGNE.

Pas de podium obtenu pour les deux qualifiés.

LA SAISON PRINTEMPS-ETE FFTIR

9/ Les championnats Départementaux pistolet et carabine 25/50 M se sont tenus du 26 au 27 avril 2024 au stand de CHABRIS.

13 podiums (8 ors, 2 argents, 3 bronzes) pour 21 engagements et 13 qualifications pour les championnats régionaux.

10/ Les championnats régionaux pistolet et carabine 25/50 M se sont déroulés du 24 au 26 mai 2024 au stand de CHABRIS et du 1^{er} au 2 juin 2024 au stand de CHANCEAUX.

2 podiums (1 argent, 1 bronze) pour 13 engagements et 4 qualifications pour les championnats de France.

11/ Les championnats de France pistolet et carabine 25/50 M se sont tenus du 3 au 10 juillet 2024 au stand de MOULINS.

Pas de podium obtenu.

12/ Les championnats départementaux pistolet/ révolver/fusil/ carabine TAR se sont tenus du 9 au 10 mars 2024 à SAINT MICHEL EN BRENNE.

Pas de podium. 4 engagements et 4 qualifications pour les championnats régionaux.

13/ Les championnats régionaux pistolet/ révolver/fusil/ carabine TAR se sont tenus du 3 au 5 mai 2024 à CHINON.

Pas de podium. Pas de qualification pour les championnats de France pour les 4 engagés.

Au total pour la saison sportive 2023-2024 les compétiteurs en individuels et par équipes de la société ont, au cours des diverses compétitions officielles FFTIR, obtenu les récompenses suivantes :

- **Titres ou médailles d'or : 32**
- **Médailles d'argent :30**
- **Médailles de bronze : 20**

De plus les compétiteurs de la STC se sont déplacés et ont été en mesure de participer avec succès à différents concours et challenge organisés par des clubs du département de l'Indre et des départements limitrophes.

Merci de votre attention

COMPTE RENDU FINANCIER DE LA SAISON 2023-2024
par **le trésorier adjoint Régis LE GAL.**

BILAN FINANCIER SAISON SPORTIVE 2023-2024 (du 01/09/2023 au 31/08/2024)

| DEPENSES | € | RECETTES | € |
|-------------------------------|---------------|------------------------------|---------------|
| Achats | 54081 | Produit des ventes | 6365 |
| Frais services extérieurs | 16333 | Subventions | 37600 |
| Impôts | 2817 | Produits de gestion courante | 33120 |
| Dépenses de gestion courantes | 17206 | Produits financiers | 358 |
| Charges exceptionnelles | 8 | produits exceptionnels | 0 |
| Emplois personnels bénévoles | 44000 | Contributions volontaires | 44000 |
| TOTAL DES CHARGES | 134445 | TOTAL DES PRODUITS | 121443 |
| RESULTATS | -13002 | | |

Au terme de l'exercice arrêté au **31/08/2024**, les fonds propres de la Société de Tir de Châteauroux s'élève à la somme de **21 922,07 €**

Compte bancaire CRCA: 3 803,28 €

Livret A: 18 037,31 €

Compte épargne sur livret: 63,68 €

Parts Sociales CRCA: 15,00 €

Caisse: 2,80 €

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Messieurs Laurent MUSCHIK et Rachid EL MALKI indiquent que conformément à la mission confiée, ils ont été en mesure de vérifier les comptes de la SOCIETE DE TIR DE CHATEAUROUX clos au 31 aout 2024 et qui portaient sur la période de la saison sportive 2023-2024.

Tous les documents comptables nécessaires à leur examen ont été mis à leur disposition. Qu'ils ont été en mesure d'effectuer, dans de bonnes conditions, tous les contrôles et vérifications en respectant les principes de diligence généralement admis.

En conséquence, ils prononcent que l'Assemblée Générale peut approuver les comptes de l'exercice 2023-2024 qui ont été présentés par le trésorier adjoint de la Société.

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DES CANDIDATS AU COMITE DIRECTEUR

Suivant l'article 6 des statuts propres à la Société de tir de Châteauroux le Comité de Direction se renouvelle par tiers tous les deux ans et élit en en son sein son bureau comprenant le président, le ou les vices- présidents, le trésorier, le secrétaire ainsi que les adjoints trésorier et secrétaire.

Actuellement le Comité de Direction est composé de 21 membres. Cette année le tiers sortant est composé de 7 personnes : madame Véronique LANYI et de messieurs Franck AUDONNET, Kevin DESRIER, Marcel GODIN, François GRABOWSKI, Patrick MOUROUX, Ludovic RICHARD.

Conformément aux statuts les personnes qui composent le tiers sortant sont rééligibles.

Madame Véronique LANYI et messieurs Kevin DESRIER, Marcel GODIN, François GRABOWSKI, Patrick MOUROUX et Ludovic RICHARD ont émis le souhait d'être candidats en vue d'appartenir de nouveau au prochain Comité de Direction.

Nous avons 3 démissions de membres titulaires non-sortants du Comité de Direction. Il s'agit de messieurs : Franck AUDONNET, Jean-Paul BISIAUX et François MANCHON.

La démission de monsieur Jean-Paul BISIAUX résulte de son choix revendiqué et parfaitement assumé.

Le cas de Monsieur François MANCHON résulte simplement du fait qu'il ne souhaite pas renouveler sa licence cette saison.

Monsieur Franck AUDONNET n'a quant à lui formulé aucun souhait de se représenter ou de se retirer du Comité de Direction. Monsieur Franck AUDONNET, normalement convoqué, ne s'est jamais présenté ni excusé de ses non-participations aux différentes réunions du Comité Directeur qui se sont déroulées au cours de la saison écoulée. En conséquence comme le prévoit l'article 7 des statuts il est considéré comme démissionnaire.

Deux nouveaux candidats se présentent à l'élection au Comité de Direction. Il s'agit de Madame Faustine DELZOR et de Monsieur Bruno TREFAULT.

Rappelons que pour être éligible au Comité de Direction les candidats doivent être de nationalité française, être licenciés depuis plus de 12 mois et à jour de leur cotisation.

Deux autres membres de l'association n'étaient pas contre le fait de rejoindre les membres du Comité Directeur. Pour eux la condition des 12 mois d'existence au club n'était pas remplie. Cependant une promesse leur a été faite qu'elles seraient invitées au titre de membres auditeurs lors des réunions du Comité Directeur.

RESULTATS DU VOTE

Nombre de votants : 44

| Candidats | Renouvellements | Nouvelles candidatures | Nombre de voix |
|--------------------|------------------------|-------------------------------|-----------------------|
| DELZOR Faustine | | oui | 41 |
| DESRIER Kevin | oui | | 40 |
| GODIN Marcel | oui | | 43 |
| GRABOWSKI François | oui | | 39 |
| LANYI Véronique | oui | | 40 |
| MOUROUX Patrick | oui | | 44 |
| RICHARD Ludovic | oui | | 40 |
| TREFAULT Bruno | | oui | 41 |

L'ensemble des candidats sont élus ou réélus.

ELECTION DU BUREAU

Le Comité Directeur quitte l'assemblée et se retire afin de procéder à l'élection des membres qui composeront le nouveau bureau pour une durée de deux ans.

Membres présents ou représentés : 16

Membres absents : 4

Le quorum étant atteint l'élection du bureau peut se dérouler normalement.

Nombre de votants : 16

Nombre de votes exprimés : 16

Sont élus :

BUREAU

| FONCTION | NOM Prénom | Nombre de voix |
|---------------------------------------|--------------------|-----------------------|
| PRESIDENT | MOUROUX Patrick | 15 |
| 1^{er} VICE-PRESIDENT | DESRIER Kévin | 16 |
| 2^{ème} VICE-PRESIDENT | BASTARD Gérard | 14 |
| 3^{ème} VICE-PRESIDENT | RICHARD Frédéric | 16 |
| TRESORIER | GRABOWSKI François | 15 |
| SECRETAIRE | DEVAUX Christian | 15 |
| TRESORIER ADJOINT | LE GAL Régis | 16 |
| SECRETAIRE ADJOINT | LANYI Véronique | 16 |

PRESIDENT D'HONNEUR

LANGLOIS Michel

AUTRES MEMBRES

BABIN de LIGNAC Jérôme, BEAUCOURT Julie, CAMPAN Patrice, DELZOR Faustine, GINGAST Dominique, GODIN Marcel, KIEFFER Jean-Paul, LHOPITALIER François-Xavier, MARTIN Patrick, RAMBERT Ophélie, RICHARD Ludovic, TREFAULT Bruno.

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES.

Messieurs Rachid EL MALKI et Laurent MUSCHIK acceptent de renouveler leur candidature de vérificateur aux comptes pour la saison 2024-2025.

Les deux candidatures sont acceptées à l'unanimité par les membres de l'assemblée.

PRESENTATION DES TARIFS DES COTISATIONS CLUB ET DES LICENCES POUR LA SAISON SPORTIVE 2024-2025

| ↓ CATEGORIES TARIFS | Licence FFTir | Cotisation S.T.C. → | TOTAL | Réduction Cotisation S.T.C. |
|--|------------------|---------------------------|-----------------|-----------------------------------|
| ADULTES : Seniors : 1.2.3 – Dames : 1.2.3 | 86.50 € | 83.50 € | 170.00 € | |
| JEUNES : Cadets -Juniors (fille et garçon) | 63.50 € | 42.50 € | 106.00 € | |
| ECOLE DE TIR : Poussins-Benjamins-Minimes (fille et garçon) | 63.50€ | 42.50 € | 106.00 € | |
| SECOND CLUB (toutes catégories) | 0.00 € | 100.00 € | 100.00 € | |
| Pack famille (2 ^{ème} , 3 ^{ème} membre D'une même famille et au-delà) | 0.00 € | 0.00 € | | 10.00 € |

PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL par le trésorier adjoint Régis LE GAL

BUDGET PREVISIONNEL SAISON SPORTIVE 2024-2025

| CHARGES | € | PRODUITS | € |
|-------------------------------|--------------|------------------------------|--------------|
| Achats | 10700 | Produit des ventes | 8050 |
| Frais services extérieurs | 26500 | Subventions | 17700 |
| Impôts | 3200 | Produits de gestion courante | 24000 |
| Dépenses de gestion courantes | 14500 | Produits financiers | 150 |
| Charges exceptionnelles | 0 | produits exceptionnels | 5000 |
| Emplois personnels bénévoles | 44000 | Contributions volontaires | 44000 |
| TOTAL DES CHARGES | 98900 | TOTAL DES PRODUITS | 98900 |
| RESULTATS | 0 | | |

PRESENTATION DES PROJETS POUR LA SAISON 2024-2025 par le président Patrick MOUROUX

Me voici à nouveau devant vous avec la casquette de Président, merci de votre confiance. Je reconnais que ce poste n'est pas toujours facile, comporte beaucoup de responsabilités, Et avec des aléas que l'on ne maîtrise pas toujours.

Ce qui est certain, est que mon objectif est de faire pérenniser notre club et de transmettre le

flambeau le moment venu à une nouvelle génération.

Voir des jeunes rentrer au comité directeur, me conforte dans cette idée.

Parlons maintenant des actions à mener pour cette saison

Septembre est très chargé avec la fin des concours de société et également avec l'accueil

des nouveaux licenciés. Merci à Ophélie qui va à nouveau prendre la responsabilité de l'EDT.
En Octobre, un moment important, nous accueillerons l'association CALM présidée par la docteur oncologue Carboni à la préparation d'Octobre rose .

Cotés investissements, notre volonté est de continuer à sécuriser et moderniser notre stand :

En s'équipant d'un défibrillateur : obligation en tant que protection des licenciés

En sécurisant et en isolant le poste 50 m pistolet libre

: pose tôle sur la cloison avec les carabiniers

: pose d'une porte

: pose d'un isolant phonique

Achat du complément électronique pour pratiquer la vite sur la ciblerie 25 m SIUS

En finalisant l'achat de récupérateurs de balles au 50 m

Proposer des nouveautés aux licenciés

Organisation d'un concours amical de bench rest aux nombreux tireurs
Loisirs 50 m.

Développer la pratique du TAR au 25 m

Réorganiser le poste de tirs sur Gongs

Étudier la faisabilité et proposer la pratique de l'arbalète Field

Cette discipline pourrait se pratiquer sur le terrain libre (coté autoroute)

Et ne nécessite pas de lourds investissements

Les clubs d'Issoudun et Chabris pratiquent déjà cette discipline

Il appartiendra au nouveau comité directeur en place, qui se réunira prochainement, d'étudier

De de mettre en place ces différentes actions.

Une information avant de terminer, suite à une modification des statuts du CDTI, la STC
Sera dorénavant représentée au sein du comité, comme chacun des 14 clubs de tir du département.

Merci à vous.

REPRESENTATION AU COMITE DE TIR DE L'INDRE

Candidats à l'élection au Comité Directeur du Comité de Tir de l'Indre :

- Messieurs DESRIER Kevin, MOUROUX Patrick, RICHARD Frédéric.

VOTE DES DIVERS RAPPORTS ET TARIFS DES COTISATIONS CLUB POUR LA SAISON 2023-2024

L'ensemble des rapports sont votés à l'unanimité ;

MOT DE CLOTURE DU PRESIDENT ET INVITATION AU VIN D'HONNEUR.

Le Président

Le secrétaire

